



Compte-rendu Conseil de quartier Prévert 16 juin 2015

Collège Habitants :

Présents : M ALAMAMY, Co-Vice-Président, M. DEVINAT, M. DIALLO, Mme GAUTHIER, Mme NANSE, Mme OYA YAUCAT GUENDI

Excusés/ Absents: M FENDRI, Mme GOUOT, Mme LONDY

Assiste à la réunion : Mme ROUSSELOT

Collège élus :

Présents : M. PERIDON, Vice-Président, Mme BREDAS, M. HAMDANI, M. SAMINGO

Excusés/ Absents : M. GUILBOT

Administration :

Présents : Mme LACOMBE, Mme BOYER

Assistent à la réunion : Aïssatou MAGASSA (Conseil des Jeunes Citoyens), Mme Sonia HENLEE (coordinatrice des actions citoyennes à la mairie)

La réunion débute à 19h40.

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil de quartier du 10 mars 2015 est validé sans modifications par les membres présents.

Le Vice-Président, M. Péridon, ouvre la séance en situant la présence de jeunes du Conseil des Jeunes Citoyens dans chaque conseil de quartier afin de les inclure dans la démarche

1- Cooptation de Mme Rousselot

Sur proposition du collège habitants la cooptation de Madame Rousselot, IPF Rénovation, est approuvée par l'ensemble des membres présents.

Mme Rousselot, représentant le Secteur économique M Péridon, au nom de l'ensemble des membres, lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil de Quartier Prévert et salue l'ensemble des partenaires économiques.

2- Maison communautaire musulmane et période du ramadan

Suite à l'information communiquée lors du dernier conseil de quartier (10 mars 2015), où il était fait part d'une discussion en cours concernant l'activité lors du ramadan 2015 (mi-juin à mi-juillet) qui pourrait se tenir sur le futur site si les conditions d'accueil étaient réunies, la municipalité informe de l'impossibilité de la mise en place de ce projet compte tenu de l'état actuel du site.

La fête de l'Aïd, quant à elle, se tiendra à la salle des fêtes.

La municipalité demande aux différents partenaires d'interpeller les participants à la vigilance quant au

stationnement des véhicules, afin d'éviter les problèmes avec les riverains et de permettre que cela se passe au mieux.

3- Devenir du site d'Intermarché et avancée du nouvel Intermarché et de la galerie marchande

Une interpellation de la part de la municipalité : « Quand des bruit courent, il faut savoir les arrêter » et que la responsabilité des élus est limitée dans certains cas.

Dans tous les cas, si des discussions sont en cours, aucune certitude n'apparaît à ce jour.

Ainsi en est-il du futur espace commercial en construction sur la zone d'activité de l'Ormeau, qui est la propriété du groupe « Les Mousquetaires ».

Seule certitude, l'ouverture du site Intermarché est prévue début octobre.

4- Fibre optique

Pour l'instant Combs-la-Ville ne possède pas de fibre ;

La municipalité informe que cette compétence appartient à l'agglomération de Sénart.

Le projet est que tout Sénart puisse bénéficier de la fibre en 2020, ce qui exige que toutes les communes soient câblées d'ici 2020.

Le programme exact du déploiement n'est pas encore arrêté mais Combs-la-Ville devrait figurer parmi les premières communes équipées. La commune espère un début de travaux pour 2016.

Ce projet nécessite la mobilisation de tous les acteurs.

Une question : pourquoi une telle différence suivant les territoires (en référence au fait que certains lieux, même isolés, sont mieux équipés que notre commune pourtant proche de Paris)

Réponse de la municipalité : cela fait suite au choix du Gouvernement d'aller vers des communes à débit très faible afin qu'elles soient équipées.

5- Participation du collège habitants au forum des associations

Suite à la demande du collège habitants de participer au forum des associations afin de présenter le travail des conseils de quartier, la municipalité répond positivement.

Un bémol cependant : que le stand soit un stand commun pour l'ensemble des conseils de quartiers.

Responsabilité aux conseils de quartier d'agréer le stand.

La municipalité informe que le forum sera l'occasion, cette année, de faire appel au bénévolat à l'initiative du conseil de quartier Bois l'Evêque qui veut essayer de monter une sorte de « Repair Café » concept lors duquel des gens se rassemblent pour réparer des objets ensemble.

Le collège habitants précise que la demande émane d'un désir de ses membres d'être présents sur des lieux de rencontre afin de se faire connaître, de motiver, de faire prendre conscience de l'importance de l'engagement

A ce titre est abordé le tournoi de pétanque, proposition faite par le conseil de quartier Vieux Pays et qui sera organisé en septembre. Pour cela la municipalité interpelle le collège habitants afin qu'il désigne un représentant pour l'organisation du tournoi de pétanque (cela sera communiqué avant le 20 juin). Le but étant que chaque quartier soit porteur de l'événement en organisant la "compétition" dans son quartier. Puis une finale se tiendra, avec les finalistes de chaque quartier, au parc des sports A. Mimoun.

Une rencontre doit se tenir le 25, 29 ou 30 juin pour définir les principes et règles du tournoi avant les congés d'été, en présence du Président de l'association de pétanque de Combs qui se propose d'aider à l'organisation de l'événement

6- Groupe de travail dépôts sauvages

Une réunion de travail est prévue le samedi 20 juin à 10h00 au SIVOM.
Ce jour est également celui de la journée porte ouverte organisée par le SIVOM et à laquelle la municipalité invite les membres présents à participer.

7- Atroupement place Gaston Defferre

La municipalité interpelle les membres du collège habitants qui ont mis cette question à l'ordre du jour, afin de préciser quel type de gêne ce rassemblement provoque. La police municipale ayant confirmé ne pas avoir été interpellée pour une gêne quelconque.

Le collège habitants informe la municipalité que le boulanger a abordé la question avec un membre du collège habitant d'où la question.

La municipalité précise que s'il y a gêne avérée il faut se mettre en contact avec la police municipale.

8- Atroupements sur l'ancien site de "ma cabane au Canada " dans la parc de l'Abreuvoir

La municipalité informe que le barbecue qui avait été installé sur ce site a été retiré. Elle précise également que ce secteur est surveillé par la police municipale et que la BAC (Brigade Anti Criminalité) est intervenue début mai.

Ce sujet amène une intervention du collègue habitants concernant l'atroupement rue Icare (à côté de l'aire de jeux) et où la situation s'aggrave : dépôt sauvage permanent, atroupement qui posent problème aux résidents.

Il en est de même Place Clément Ader où les riverains décrivent leur lieu de vie comme un " ghetto " et se sentent abandonnés : voitures abandonnées, bouteilles d'alcool, boîtes aux lettres détruites, mur brûlé, lumières cassées...

La municipalité répond qu'il est difficile d'apporter des éléments de réponse dans l'immédiat Elle va se saisir des phénomènes décrits et voir avec la Police Municipale ainsi que la police nationale afin de déterminer quelles solutions pourraient être mises en place, mais sans certitude qu'elles soient pérennes !

La municipalité renouvelle le fait d'interpeller les habitants pour qu'ils signalent les types de gêne provoqués aux bailleurs, à la Police Municipale, à la Police Nationale Elle renouvelle également l'importance d'un lien avec le bailleur à faire par les habitants afin de le mobiliser, de faire pression auprès de lui.

Le collègue habitants précise que le projet de courrier type permettant de signaler les gênes est en cours mais que suite à des obligations personnelles il a pris un peu de retard. Une proposition va être faite aux habitants du site d'ici peu.

La municipalité précise qu'elle a bien entendu les messages dans les propos qui viennent d'être émis et qu'elle va essayer de mettre en synergie les différents acteurs.

9- Circulation de quads et motos dans le parc central

La municipalité précise que la Police Municipale passe sur le site du parc central.

10- Vitesse des véhicules rue Hector Berlioz

La municipalité informe que la Police Municipale a fait un contrôle de vitesse la semaine passée dans cette rue et a verbalisé une personne pour excès de vitesse.

Le service technique de la ville a installé pour une durée de plusieurs semaines, un boîtier de comptage et de vitesse dans la rue. Les résultats du comptage seront communiqués au cours des prochains conseils de quartier.

11- Stationnement de poids lourds rue Icare/Place Clément Ader

Problème résolu

12- Rattrapage des collectes du SIVOM lors des jours fériés

La municipalité précise que cette question et d'autres concernant le SIVOM ayant été soumises au Conseil de Quartier du Bois l'Evêque, la dernière réunion de ce quartier s'est tenue en présence des responsables du SIVOM.

Il a été précisé que les 3 jours fériés nécessitant un report de ramassage sont la fête de Noël, le nouvel an, le 1^{er} mai. En dehors de ces jours le ramassage est maintenu.

Dans ces cas le SIVOM informe avec, entre autre, des flyers distribués dans les boîtes aux lettres.

Le collège habitants précise que la question concernait effectivement la distribution des informations qui n'est pas parvenue dans certaines rues du quartier : rue Berlioz, rue Traversière, Auguste Renoir, Jacques Offenbach et Lully .

La municipalité informe que la SIVOM fait appel à un prestataire pour la distribution et que le message sera retransmis aux responsables ; elle invite également les habitants, en cas de doute, à se connecter sur Internet (sur le site du SIVOM) où les informations sont mises à jour.

13- Évacuation d'eau au 54 rue Traversière

La municipalité informe qu'elle a effectué un passage sur place afin de constater les faits dénoncés. Très peu d'eau s'écoulait sur la voie publique.

Elle signale également que le sujet ayant été abordé au cours de précédents conseils de quartier, le propriétaire avec été interpellé.

Le collège habitants précise qu'il est au fait des différentes actions menées mais qu'il ne constate aucune évolution. Le tuyau d'où s'échappe de l'eau régulièrement est actuellement dans un bac à fleurs et que l'eau qui s'écoule n'est pas de l'eau pluviale.

Le danger est en hiver, au moment des gelées, l'eau s'écoulant rend la chaussée glissante.

La municipalité prend note de ces nouvelles précisions mais fait part de la complexité des démarches du fait qu'il s'agisse d'un domaine privé.

Le collège habitant demande si « Eaux de Sénart » pourrait être interpellé pour faire le test de l'écoulement des eaux.

14- Stationnement rue Georges Brassens entre allée Louise Labé et Gérard de Nerval

A la demande du collège habitant de mettre cette zone en stationnement interdit, la municipalité répond non car nous sommes sur une voirie partagée : véhicules-piétons. Même si la configuration peut être compliquée à vivre, il est difficile de revenir sur l'idée de construction à l'origine.

La municipalité incite les habitants au dialogue pour demander aux personnes, qui gênent par le stationnement de leur véhicule, de faire un effort pour libérer l'espace.

15- Travaux prévus dans le quartier en 2015

- Voirie : rue Pablo Picasso ; rue Jean Moulin ; rue Jean François Millet
- La municipalité informe que Monsieur le Maire et des élus se sont déplacés dans le quartier de la rue de la Théroouane, afin de constater les problèmes de stationnement signalés par diverses entités. Après avoir interpellé les personnes présentes sur la gêne occasionnée par le non-respect des places de stationnement, la police municipale a procédé à la verbalisation de quelques véhicules. Il est à noter que des places de parking en sous-sol sont disponibles et très peu utilisées.

La municipalité réfléchit à une meilleure gestion de la rue au niveau du stationnement et des piétons.

- Le parking au début de la rue de la Théroouane :
La municipalité informe qu'elle a pris note de l'état de délabrement et qu'elle va soumettre le projet de réfection, si le budget le permet, pour 2015.

16- Demandes d'interventions diverses de voirie et d'élagage

- A la demande du collège habitants pour l'élagage des arbres situés au niveau du 8 rue Georges Brassens, la municipalité répond que cela n'est pas envisageable du fait de la nature de l'arbre qui fait que l'élagage provoque des soucis racinaires.

La seule solution envisageable serait l'abattage de l'arbre : dans ce cas les propriétaires concernés doivent en faire une demande officielle à la mairie.

- A la demande du collège habitants, le marquage au sol début de l'allée Jean de la Fontaine, spécifiant l'interdiction de stationner va être refait
- Concernant la demande de réfection de plaques d'évacuation des eaux, la municipalité informe qu'un ordre des priorités est établi par la Lyonnaise des eaux qui passe marquer les plaques à refaire à la bombe rouge, mais ne peut donner un délai. Devant l'urgence de réfection du goudron autour de la plaque signalée rue Jean Baptiste Lully, il sera refait rapidement.

La municipalité demande de signaler ce type d'évènement directement aux services Techniques de la mairie.

- Rue Auguste Renoir : demande du collège habitants pour la taille de haie ; celle-ci entraînant une gêne de visibilité dangereuse.

Abords de la francilienne : demande du collège habitants de faire les abords gauche en arrivant au rond point sortie Combs-la-Ville venant de Brie.

17- Information : Espace Albert Camus

La municipalité informe que les associations qui prennent possession des lieux sont ravies de la configuration.

Les espaces extérieurs sont en train de se préparer et rendront l'aspect final encore plus agréable

18- Autres informations données par la municipalité

A noter :

- Samedi 20 juin : journée porte ouverte au SIVOM
- Vendredi 3 juillet, 19h en mairie : présentation du projet piscine par Monsieur le Maire aux membres des conseils de quartier.
- Dates des prochains conseils de quartier :
Réunions des Co-Vices présidents : Jeudi 10 septembre 2015
Conseil de quartier Prévert : Mardi 6 octobre 2015
Puis
Réunions des Co-Vices présidents : Jeudi 5 novembre 2015
Conseils de quartier Prévert : Mardi 24 novembre 2015

La séance se termine à 22h00

Validé le 31 juillet 2015 par le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Frédéric PERIDON

Validé le 5 août 2015
par le co-vice président,

Eric ALAMAMY